

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**BACHELIER EN AGRONOMIE,  
ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**DOMAINE: SCIENCES AGRONOMIQUES ET INGENIERIE BIOLOGIQUE**

<p><b>CODE : 1010 00 S 33 D5</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 101</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 août 2023,  
sur avis conforme du Conseil général**

**BACHELIER EN AGRONOMIE,  
ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**1. FINALITES DE LA SECTION**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale le 17 février 2023, cette section vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences :

**1/ Informer, communiquer et travailler en équipe**

- ◆ Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international,
- ◆ Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques,
- ◆ Participer à la vulgarisation,
- ◆ Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés.

**2/ S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- ◆ Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- ◆ Développer un esprit critique
- ◆ S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales.

**3/ Maîtriser les principes de base de la gestion**

- ◆ S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer
- ◆ Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)
- ◆ Développer un réseau de contacts.

**4/ Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée**

- ◆ Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- ◆ Mettre en application les techniques de mesurages, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- ◆ S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- ◆ Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- ◆ Participer à la publication des résultats de la recherche.

## **5/ Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- ◆ Appliquer les principes des sciences à tous les domaines de l'agronomie
- ◆ Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- ◆ Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- ◆ Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé.

## **ORIENTATION: TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES**

### **6/ Collaborer, gérer ou développer des unités de production ou de services dans les secteurs agricole, environnemental et agro-alimentaire, ou des unités territoriales**

- ◆ Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production des grandes filières agricoles
- ◆ Raisonner et appliquer les techniques liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité
- ◆ Gérer les opérations de conditionnement et de commercialisation des productions
- ◆ Gérer une unité de production, le budget, la trésorerie, valoriser la production afin d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise
- ◆ Gérer les stocks et les flux des intrants, des productions et des produits phytopharmaceutiques et/ou vétérinaires.

### **7/ Exécuter, participer à des projets de développement local**

- ◆ Coordonner/ intégrer une action dans le cadre d'associations actives dans les domaines techniques, économiques, environnementaux et de développement rural
- ◆ Exploiter des données techniques, économiques et sociales dans un contexte socio-économique spécifique.

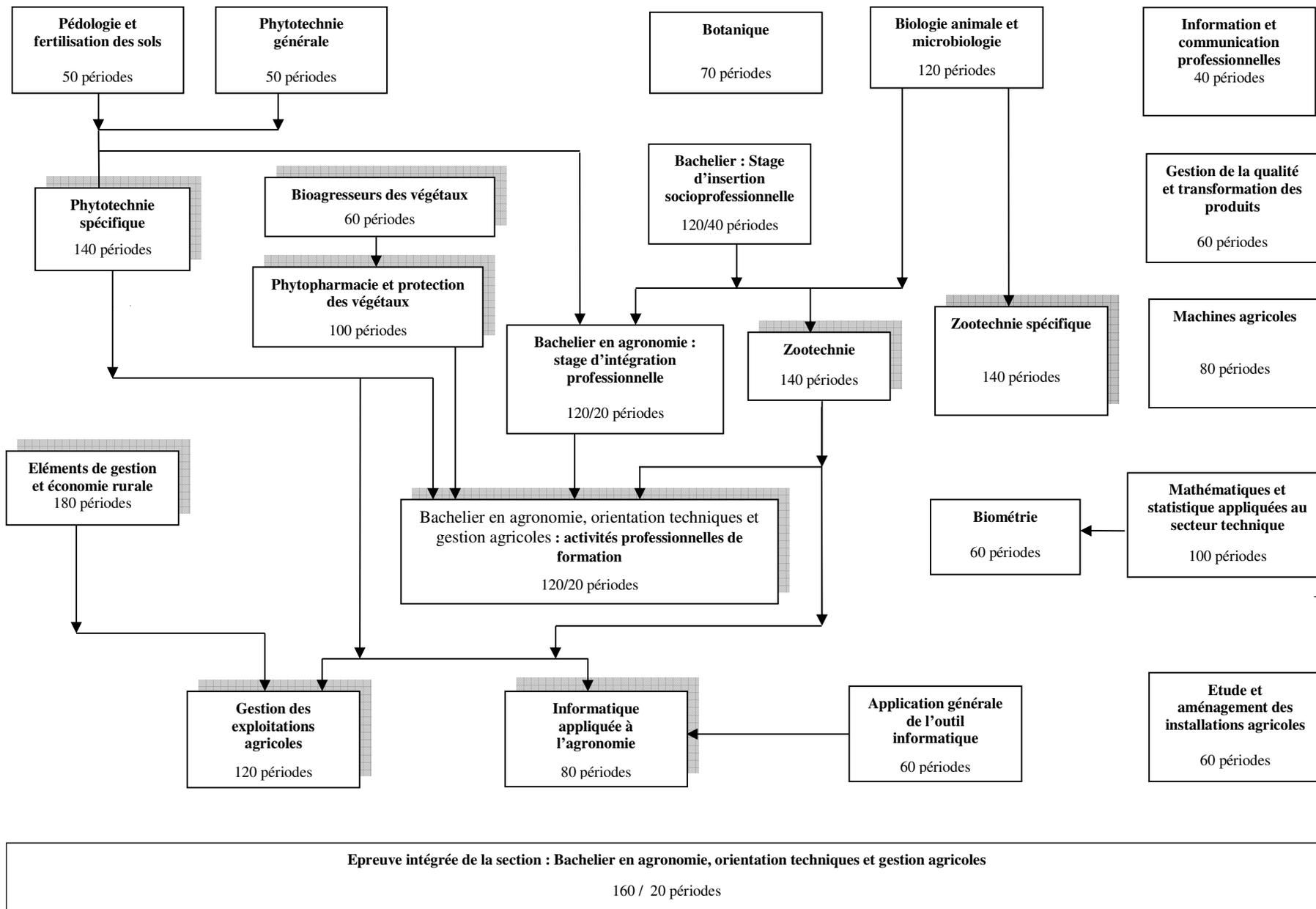
## 2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Nombre d'ECTS
MATHEMATIQUES ET STATISTIQUE APPLIQUEES A L'AGRONOMIE	SIT	0127 02 U33 D1	002		100	8
BOTANIQUE	SAIB	0211 02 U33 D2	002		70	6
BIOLOGIE ANIMALE ET MICROBIOLOGIE	SAIB	0215 05 U33 D2	002		120	10
INFORMATION ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLES	SEG	0350 22 U32 D2	002		40	3
PEDOLOGIE ET FERTILISATION DES SOLS	SAIB	1531 02 U33 D3	101		50	4
PHYTOTECHNIE GENERALE	SAIB	1621 01 U33 D4	101		50	4
ZOOTECNIE	SAIB	1611 01 U33 D2	101	X	140	12
BIOAGRESSEURS DES VEGETAUX	SAIB	1531 03 U33 D4	101	X	60	5
BACHELIER : STAGE ORIENTE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SIT	2090 01 U31 D1	206		120/40	3
BACHELIER EN AGRONOMIE : STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE	SAIB	1101 02 U33 D3	101		120/20	5
<b>TOTAL DES PERIODES DE LA FORMATION COMMUNE (*)</b>					<b>870/690</b>	<b>60</b>
<b>ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES</b>						
PHYTOPHARMACIE ET PROTECTION DES VEGETAUX	SAIB	1622 01 U33 D5	101	X	100	8
PHYTOTECHNIE SPECIFIQUE	SAIB	1621 02 U33 D4	101	X	140	12
GESTION DE LA QUALITE ET TRANSFORMATION DES PRODUITS	SAIB	1102 00 U33 D3	101		60	7
ZOOTECNIE SPECIFIQUE	SAIB	1611 02 U33 D3	101	X	140	12
BIOMETRIE	SAIB	0127 01 U33 D3	002		60	5
ELEMENTS DE GESTION ET ECONOMIE RURALE	SAIB	7156 02 U33 D2	702	X	180	15
MACHINES AGRICOLES	SAIB	1111 00 U33 D2	101		80	7
APPLICATION GENERALE DE L'OUTIL INFORMATIQUE	SIT	7541 04 U31 D2	710		60	4
GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	SAIB	7156 03 U33 D3	702	X	120	10
INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'AGRONOMIE	SAIB	1103 00 U33 D4	101	X	80	5
ETUDE ET AMENAGEMENT DES INSTALLATIONS AGRICOLES	SAIB	1120 01 U33 D3	101		60	7
BACHELIER EN AGRONOMIE, ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES – ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION	SAIB	1101 03 U33 D4	101	X	120/20	8
EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : « BACHELIER EN AGRONOMIE, ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES »	SAIB	1010 00 U33 D3	101		160/20	20
<b>TOTAL DES PERIODES DE L'ORIENTATION</b>					<b>1360/1220</b>	<b>120</b>

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	<b>2230</b>
B) nombre de périodes professeur	<b>1810</b>
C) nombre d'ECTS suivies par l'étudiant	<b>180</b>

(\*) Le tronc commun à toutes les orientations du bachelier en agronomie ne doit pas obligatoirement être organisé lors de la première année du bachelier. Chaque établissement garde sa liberté pédagogique dans l'organisation.

### 3. MODALITES DE CAPITALISATION



#### **4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION**

Diplôme de « Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles »<sup>1</sup>

<sup>(1)</sup> Le masculin est utilisé à titre épicène.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

**epos**

**Enseignement  
de Promotion Sociale**

**CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Profil professionnel**

**BACHELIER EN AGRONOMIE,  
ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES**

**Enseignement supérieur de type court**

SECTEUR	SCIENCES AGRONOMIQUES ET INGENIERIE BIOLOGIQUE		
DOMAINES D'ETUDES	<b>18</b>	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	<b>6</b>
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANCAIS	CREDITS	<b>180</b>

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale le

**BACHELIER EN AGRONOMIE –  
ORIENTATION : TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES<sup>1</sup>**

## I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en agronomie - orientation: techniques et gestion agricoles<sup>(1)</sup> est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler les différents aspects d'une production agricole.

Après s'être documenté sur la législation en vigueur et sur des ouvrages -, dans une langue étrangère, s'il échet et en fonction de sa spécialité -, il applique et respecte les normes des productions agricoles et agro-alimentaires.

Il intègre le respect de l'environnement dans ses activités.

Personne de communication, il est capable d'assurer le rôle de relais entre l'ouvrier et l'ingénieur, entre l'entrepreneur et le monde extérieur.

Il a, en outre, un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités techniques et humaines.

En fonction de sa spécialisation,

- ◆ il planifie, exécute et contrôle les différentes étapes d'une production agricole tant au niveau animal que végétal ;
- ◆ il structure, contrôle et planifie les processus de fabrication et/ou de recherche dans les secteurs agronomiques ;
- ◆ il joue un rôle de conseiller ;
- ◆ il gère l'espace rural et contribue à l'aménagement du territoire ;
- ◆ il intègre une réflexion active et objective concernant les problématiques liées au respect de l'environnement dans le cadre de ses activités professionnelles.

## II. TÂCHES

*Sensible à la sécurité, au bien-être et à l'environnement, au processus de qualité et aux aspects économiques, dans le respect des consignes et des normes en vigueur, il exécute les tâches suivantes :*

### 1/ Informer, communiquer et travailler en équipe

- ◆ Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international,
- ◆ Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques,
- ◆ Participer à la vulgarisation,
- ◆ Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés.

### 2/ S'engager dans une démarche de développement professionnel

- ◆ Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- ◆ Développer un esprit critique
- ◆ S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales.

### 3/ Maîtriser les principes de base de la gestion

- ◆ S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer
- ◆ Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre épique.

- ◆ Développer un réseau de contacts.

#### **4/ Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée**

- ◆ Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- ◆ Mettre en application les techniques de mesurages, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- ◆ S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- ◆ Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- ◆ Participer à la publication des résultats de la recherche.

#### **5/ Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- ◆ Appliquer les principes des sciences à tous les domaines de l'agronomie
- ◆ Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- ◆ Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- ◆ Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé.

### **ORIENTATION: TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES**

#### **6/ Collaborer, gérer ou développer des unités de production ou de services dans les secteurs agricole, environnemental et agro-alimentaire, ou des unités territoriales**

- ◆ Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production des grandes filières agricoles
- ◆ Raisonner et appliquer les techniques liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité
- ◆ Gérer les opérations de conditionnement et de commercialisation des productions
- ◆ Gérer une unité de production, le budget, la trésorerie, valoriser la production afin d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise
- ◆ Gérer les stocks et les flux des intrants, des productions et des produits phytopharmaceutiques et/ou vétérinaires.

#### **7/ Exécuter, participer à des projets de développement local**

- ◆ Coordonner/ intégrer une action dans le cadre d'associations actives dans les domaines techniques, économiques, environnementaux et de développement rural
- ◆ Exploiter des données techniques, économiques et sociales dans un contexte socio-économique spécifique.

### **III. DEBOUCHES**

Ces agronomes travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les secteurs de production, de commercialisation et d'administration :

- ◆ dans les centres de recherches, dans les laboratoires d'analyse et de contrôle,
- ◆ dans les entreprises de production, de transformation, de distributions et de services,
- ◆ dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG,
- ◆ dans les organisations professionnelles,
- ◆ dans un service public.
- ◆ ...

### **IV. CODE ROME V3**

#### **Polyculture, élevage A1416**

→ <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=A1416&t:lb=t>